

Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

« Les Conseils de développement constituent des espaces de dialogue entre les élus locaux et les citoyens, à l'échelle des intercommunalités et en lien avec les communes.

Leur indépendance et la pluralité des angles de vue qui s'expriment en leur sein garantit leur esprit démocratique.

Par la construction d'une expression collective et contributive en lien avec les élus et les services ils enrichissent la décision publique et servent l'intérêt général. »

Rapport d'activité 2019 mi 2020

22 Octobre - Première assemblée du Conseil de Développement, en présence de Michel HEINRICH, Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

- Présentation de la CAE et de ses compétences territoriales (diaporama transmis à tous)

29 octobre – **Transmission, par la CAE, du Diagnostic du Projet de Territoire**, sur lequel la Conseil de développement est invité à faire des propositions

4 novembre – Séance plénière du Conseil de Développement :

- Elaboration règlement intérieur
- **Mise en place des 4 groupes de travail : Attractivité du territoire, Environnement et transition énergétique, Cohésion sociale et territoriale, Dynamique économique et de la coordination provisoire du Conseil de développement**
- Décision de saisir les parlementaires vosgiens afin de les sensibiliser à la défense des Conseils de développement, dont l'existence est menacée par le Projet de loi Engagement et proximité.

novembre :

- **Réunions des Groupes de travail sur le Diagnostic du Projet de territoire.**
- Suivi de l'examen par le Sénat et l'Assemblée Nationale du projet de Loi Engagement et Proximité, en lien avec Stéphane VIRY, qui a apporté son soutien pour le maintien des Conseils de Développement adossés aux EPCI et de leurs missions.
 - **Promulgation de la loi Engagement et Proximité le 27 décembre avec maintien du caractère obligatoire des Conseils de développement, pour les EPCI de plus de 50 000 habitants, et de leurs missions.**

4 décembre – Séance plénière du Conseil de Développement :

- Rencontres à programmer afin de bien conduire nos travaux : élus, services et bureaux d'études en charge du Projet de territoire et de ses quatre thématiques, témoignages ...

17 décembre 2019

Ateliers Projet de Territoire avec le concours de responsables techniques de la CAE : Tourisme, espaces naturels, mobilités - Développement économique - Attractivité – Cohésion sociale
Expression collective autour des leviers d'actions envisagés par les élus sur ces thématiques.

11 mars 2020

Rencontre avec des acteurs impliqués dans la redynamisation du secteur de la Vôge les Bains

13 décembre – **Saisine, par la CAE, du Conseil de développement sur le Programme Local de l’Habitat (PLH).**

16 janvier 2020 – **Présentation du PLH** aux membres du Conseil de Développement, par Monsieur ALEMANI, 1^{er} Vice-Président de la CAE délégué à l’Aménagement du Territoire, l’Habitat et l’Urbanisme et Florence LAHACHE, chargée de mission sur le PLH (diaporama transmis à tous).

Mois de janvier 2020 :

Réunions des Groupes de Travail sur le Diagnostic, les Orientations et le Plan d’Actions du PLH.

6 février 2020 – Séance plénière du Conseil de Développement :

- Approbation du Règlement intérieur,
- Avancement des travaux des Groupes de Travail concernant le Projet de Territoire

5 mars 2020 - Séance plénière du Conseil de développement

- Election des co présidents et désignation des co référents des Groupes de travail, qui composent le Comité de pilotage du Conseil de Développement (voir liste)
- **Exposés des Groupes de Travail concernant le Programme Local de l’Habitat.**

avril 2020

Rédaction de l’avis du Conseil de Développement sur le PLH (Programme Local de l’Habitat) 2020/2025

Remise officielle de cet avis avec les contributions des 4 Groupes de Travail au Président de la CAE le 27 avril 2020

En cours et à venir :

. contributions du Conseil de développement à l’avancement du Projet de territoire de la Communauté d’Agglomération

. espace d’échanges élus services CAE avec le Conseil de développement à définir sur les 6 années à venir de mise en œuvre du Programme de l’Habitat 2020/2025

. Saisine de la CAE sur le Plan Mobilités de la Communauté d’Agglomération en cours d’élaboration